



Compte rendu de la commission « eau superficielle et milieux naturels » du 02/07/2009

Le jeudi 02 juillet 2009 à 14h30, la commission « eau superficielle et milieux naturels » du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie à la salle polyvalente de Mouroux, sous la direction de la Présidente de commission, Mme Elisabeth ESCUYER.

Etaient présents :

Date de la convocation : 14 janvier 2009

Mme Elisabeth ESCUYER, Présidente de la commission « eau superficielle et milieux naturels » -Maire de Mouroux-Représentante de l'association Nature Environnement 77 / **M. DENEUIL Elvis**, Représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie / **M. LENOIR Jacques** / **M. JOURDON Julien**, Représentant de la Fédération de Pêche de la Marne / **M. BILLARD Hervé**, Maire de Tréfols / **M. AVANZINI Serge**, Président de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Crécy la Chapelle et représentant de la Fédération de Pêche de Seine et Marne/ **M. HENNEQUIN Roger** et **M. REGEASSE Pierre**, Président de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Flotteur Jouyssien et son représentant / **Mme GALLIER Pascale**, Représentante de la Direction Départemental de l'Equipement et de l'Agriculture de Seine et Marne (DDEA 77) / **M. GARCHER René**, Adjoint au Maire d'Esblly / **M. MARRACQ Nicolas** et **M. GUILLOT Pascal**, Représentants de l'Entente Marne / **Mme AUGUSTE VALERIE**, Représentante de l'Equipe Départemental d'Assistance et Technique d'Entretien des Rivières de Seine et Marne (EDATER 77) / **M. LAVIRON**, Président de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de La Ferté Gaucher / **M. GUYON Christophe**, Représentant de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) / **Mme MORATTELLI Christine**, Présidente du Comité Départemental de canoë-kayak de Seine et Marne/ **M. JAMET Serge** et **M. LILLEMANN Claude**, Représentants de la commune de Chauffry / **M. PIEDELOUP Jean-Pierre**, Représentant de la commune de Vaucourtois / **M. BOUILLOT Alain**, Représentant de la commune de Beton-Bazoches / **M. HEUSELE Antoine**, Maire de Giremoutiers / **Mme DERIVIERE Emilie**, Représentante de la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de France / **Mme VERGNOL Marylène**, Représentante du Conseil Général 77-Direction milieux naturels / **Mme RAVET Anne-Marie**, Représentante du Syndicat d'Aménagement et d'Entretien du Grand Morin aval.

Absents excusés : **Mme DE BELLEFON Monique**, Représentante de la Direction Régionale de l'Environnement de Champagne-Ardenne / **M. DETCHEVERRY Pierre**, Représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne / **Mme MISSONIER Julie** et **M. PRUVOST-BOUVATTIER Manuel**, Représentants de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) d'Ile de France / **Mme HENNIAUX Emilie**, Animatrice du contrat global du canton de Charly / **M. HUBERT Denis** et **M. COTERRELLE**, Représentants de la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) de la Marne / **M. BILLECOCQ Michel**, Représentant du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Seine et Marne (CAUE 77) / **M. VICTOIRE Raynald**, Représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt de la Marne / **M. LUCAS Ludovic**, Animateur du contrat global de Condé en Brie / **Mme POLLIN Anne**, Animatrice du contrat global de la Brie des Etangs / **Mme PINON Marie-Pierre** et **Mme HOUEIX Klaire**, Représentantes de la Fédération de pêche de Seine et Marne / **M. DUNTZE Martin**, Représentant de la Fédération de Pêche de l'Aisne / **M. KOENIG**, Représentant de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) de Seine et Marne / **Mme TISSERAND Aurélie**, Représentante de la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de France / **Mme LICKEL Françoise**, Représentante de l'Agence de l'Eau / **Mme ARLUISON**, Représentante de la commune de Le Gault Soigny / **M. PINON GUERIN**, Représentant de la chambre d'agriculture de la Marne.

Ordre du jour :

1. Présentation des premiers éléments de l'état des lieux
2. Questions et remarques

Suite à la présentation des deux diaporamas concernant les eaux superficielles et les milieux naturels, les observations suivantes ont été faites :

- La nomenclature des espèces venant d'être modifiée, il convient donc de procéder à quelques changements dans le rapport.
- Afin d'éviter les confusions, les tableaux de qualité de l'eau doivent être présentés dans l'ordre chronologique.
- Une nouvelle version des objectifs du SDAGE est en cours de validation. Dans cette dernière, le bon état global du Grand Morin devrait être atteint en 2021.
- Il serait intéressant de faire apparaître l'origine (agricole ou urbaine) des pesticides retrouvés dans les Morins.
- La pollution médicamenteuse des rivières n'a pas été traitée. Même si on ne dispose actuellement d'aucune analyse de ce type sur le territoire, cette pollution devrait être mentionnée.
- Il n'y a aucun repère sur les cartes. Pour plus de lisibilité les villes les plus importantes devraient être situées.
- Un point concernant les substances dangereuses présentes dans les Morin devrait être ajouté. Pour ce faire, contacter M. Koenig et M. Terliska à la DRIRE et Mme Raguet à l'Agence de l'Eau.
- Sur le Grand Morin entre moulin Nicols et la gare de Crécy la Chapelle, plusieurs frayères ont été recensées.
- Une zone humide a disparu à La Ferté Gaucher.
- Concernant le recensement des affluents qui sont en assec régulièrement pendant la période estivale, il faut rajouter le ru du Val et le ru de St Mars. Des données sont également disponibles dans l'étude de M. Bazin.
- Concernant les ripisylves, des données sont peut être disponibles à la CATER et à la DIREN Champagne –Ardenne.
- Afin d'avoir des renseignements sur les zones de frayères, les ripisylves, le cours d'eau en assec, les zones humides comblées... un questionnaire à l'attention des AAPPMA et associations non agréées de pêche devrait être mis en place. Ce questionnaire sera présenté lors de la prochaine réunion. Le syndicat s'occupant de l'entretien de la rivière Suipe a mis en place ce genre de questionnaire, il serait utile de s'en inspirer.

Un certain nombre de questions et remarques a été posé :

- Le nombre de pêcheurs ayant fortement diminué depuis 20 ans, ces derniers s'inquiètent de l'avenir de l'activité pêche si l'activité canoë-kayak vient à se développer.
- Concernant le colmatage des fonds des rivières, celui-ci devraient diminuer suite à la mise en place des bandes enherbées qui retiennent les matières en suspension.
- Quelles actions doivent être mises en place pour améliorer la qualité de l'eau et des habitats aquatiques de l'Aubetin ?
Il a été précisé que les associations non agréées de pêche de Saint et St Augustin avaient procédé à un enrochement du fond du cours d'eau afin de diminuer la largeur de celui-ci et ainsi diversifier les écoulements.
- Une sensibilisation des communes ainsi que des particuliers doit être mis en place afin de limiter l'apport de fertilisant et pesticides dans le milieu et d'éviter certaines pratiques en bord de cours d'eau.
- Qui doit entretenir les fossés (affluents) et à quelle fréquence? Es-ce les associations foncières ou les propriétaires ?
- Certains agriculteurs ne respectent pas les consignes d'utilisation des phytosanitaires (mélange de plusieurs produits, épandage sur le mauvais champ...). Le nombre de contrôle devrait être augmenté ainsi qu'une sensibilisation des agriculteurs.
- Si on laissait une partie de la production au champ, le sol retrouverait sa teneur en matière organique « originelle » en 6-7 ans